

Article 31 du Règlement

de l'Université de Lakehead, à Thunder Bay, les établissements d'enseignement que fréquentent les grévistes de la faim, et la pétition appuie la cause des étudiants.

Je presse le ministre d'accepter de suspendre les changements qui limiteront l'accès à l'enseignement postsecondaire pour les étudiants autochtones et d'offrir un processus de consultation entière avec ceux qui seront touchés. Il est économiquement raisonnable d'investir dans l'éducation de sorte que les membres des Premières nations puissent répondre efficacement aux besoins de leur collectivité aujourd'hui et à l'avenir.

* * *

LE DÉCÈS DE RANDY BERFELO, EX-MAIRE DE HAY LAKES EN ALBERTA

M. Brian O'Kurley (Elk Island): Monsieur le Président, au nom des habitants de la circonscription d'Elk Island, j'informe la Chambre du décès de l'ex-maire du village de Hay Lakes, Randy Berfelo. M. Berfelo ne manquera pas uniquement aux habitants de Hay Lakes, mais également à bien d'autres gens de la circonscription d'Elk Island.

* * *

HOMMAGE AU PÈRE CLAUDE PIEL

Mme Gabrielle Bertrand (Brome—Missisquoi): Monsieur le Président, aujourd'hui même, en fin d'après-midi, le secrétaire d'État (M. Weiner) remettra un certificat du mérite civique à 25 Canadiens et Canadiennes pour souligner leur contribution exceptionnelle au mieux-vivre de la collectivité. Par leur action bénévole, ces Canadiens et ces Canadiennes ont fait preuve d'une volonté peu commune d'améliorer la qualité de vie de leur milieu.

A titre de députée de Brome—Missisquoi, je suis à la fois heureuse et fière qu'un citoyen de ma circonscription, le père Claude Piel, ait été choisi pour recevoir ce haut témoignage d'appréciation.

Natif de la Bretagne, le père Piel est membre de la congrégation des Chanoines réguliers de l'Immaculée-Conception. Depuis sa venue au Canada, au début des années 1950, il s'est constamment signalé par son dévouement, son ardeur au travail et son désir d'améliorer le sort de ses concitoyens. Il a tout spécialement oeuvré auprès des handicapés mentaux et favorisé leur réintégration sociale. Et ce, en plus d'occuper la cure de deux paroisses importantes.

Monsieur le Président, je me joins au secrétaire d'État pour féliciter tous les lauréats cet après-midi, mais je

tiens surtout à saluer cet immigrant devenu un grand Canadien, le père Claude Piel.

* * *

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE LIBAN—ON DEMANDE UNE RÉUNION SPÉCIALE DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

M. Len Hopkins (Renfrew): Monsieur le Président, le moins que l'on puisse dire, c'est que la mort absurde d'enfants et d'adultes inoffensifs, et la destruction de la propriété et des services essentiels au Liban est un bien triste épisode de l'histoire de l'humanité. Environ 262 personnes ont été tuées et 932 blessées depuis 41 jours dans ce pays.

Il faut mettre les nations du monde en demeure de dire si elles tiennent vraiment et sincèrement à faire cesser une guerre civile sanglante qui dure depuis 14 ans.

Les membres du Conseil de sécurité de l'ONU ont tous le droit de demander à cet organisme de convoquer une réunion spéciale pour examiner une question importante. Il n'est pas nécessaire que cette demande vienne du pays victime.

Par conséquent, nous voulons que le gouvernement du Canada demande au Conseil de sécurité de l'ONU de convoquer immédiatement cette réunion spéciale pour étudier la situation au Liban qui est déchiré par la guerre et pour donner les directives et le soutien nécessaires au secrétaire général de l'ONU en lui confiant la mission d'ouvrir des négociations susceptibles d'aboutir à une paix véritable.

* * *

LA CITOYENNETÉ

L'AFFIRMATION DE NOTRE CANADIANITÉ

M. Gus Mitges (Bruce—Grey): Monsieur le Président, la Semaine nationale de la citoyenneté est le moment idéal pour nous de réfléchir aux nombreux avantages que nous donne notre citoyenneté.

Notre citoyenneté fait l'envie du monde entier. Elle offre aux gens la chance de se développer sur le plan social et personnel et de mettre à profit leurs talents et leurs énergies. Tous les Canadiens sont assurés d'avoir des chances égales.

Au Canada, il n'y a pas de différents niveaux de citoyenneté. Nous jouissons tous du même droit à la liberté de pensée, de croyance religieuse et d'expression. Nous sommes libres de penser ce que nous voulons et de défendre activement nos opinions à l'intérieur de la structure politique.